Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 8

Rubrik: Croix-Rouge de la jeunesse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ils sont couchés sur des peaux de mouton imbibées de leur sang et de leur pus. L'un des deux est semi-comateux. Dans cette grotte puante il n'y a presque pas d'eau et bien entendu pas de savon, nous leur administrons de la chloromycétine et organisons leur évacuation. Dans l'oasis de Kharir, nous recevons une vingtaine de patients, en partie des enfants. Une fillette de 10 ans a une forte pneumonie, un garçon de 12 ans est moribond. Nous ne pouvons le traiter que symptomatiquement et demander son évacuation sur Najran et Djeddah.

Deux jours plus tard: départ à dos d'âne. En cours de route, des mères nous présentent leurs enfants malades. Nous ne pouvons que distribuer quelques antibiotiques ou de la pommade aux tracomateux.

Au bout de 5 heures, nous arrivons à un camp de prisonniers et administrons des soins. Ensuite nouvelle visite de malades, 20 personnes, chez qui nous traitons des cas de malaria, pneumonie, fracture ouverte du doigt, etc. Un guerrier était blessé au thorax par une arme blanche. Nous distribuons des antibiotiques et des pansements.

La nécessité d'un hôpital de campagne, moderne, avec toutes les possibilités de diagnostic et moyens thérapeutiques se fait de plus en plus sentir, et devient pour nous une obsession. Nous pensons également à la tuberculose pulmonaire qui se répand si rapidement chez les femmes qui doivent travailler durement et chez les enfants sous-alimentés. Il faudrait du personnel paramédical et des chirurgiens. Et quant aux médicaments: tout manque... »

L'intervention du CICR a déjà des résultats positifs

L'intervention du Comité international de la Croix-Rouge dans le conflit du Yémen a déjà eu divers résultats positifs, en particulier depuis que les deux adversaires se sont engagés à respecter les principales règles des Conventions de Genève.

Afin de sauvegarder la vie des prisonniers faits au combat, l'Imam exige désormais de ses guerriers que tous les ennemis capturés lui soient amenés vivants. Malgré quelques résistances, ses ordres, semble-t-il, commencent à s'imposer.

L'aventure d'un cheikh de village

Caractéristique à cet égard est l'aventure survenue à un cheikh de village. Au cours d'opérations militaires, cet ardent combattant royaliste se trouva subitement en face d'un Egyptien luttant pour la République. Après un bref échange de coups de feu, tous deux furent blessés. Mais le cheikh, moins grièvement atteint, put panser sa blessure. Alors, il se pencha sur l'homme qui, un instant auparavant, avait failli le tuer et le soigna. Puis il emmena l'Egyptien, devenu son prisonnier, dans sa maison et le remit à l'émir commandant du secteur pour qu'il soit conduit devant l'Imam.

Cependant la famille du cheikh protesta vivement contre cette attitude insolite dans ces populations montagnardes, fières et belliqueuses. Sa mère, elle-même lui adressa des reproches sur un ton méprisant, et d'autres guerriers surenchérirent: « A ta place, nous n'aurions pas tué un ennemi prisonnier, mais dix, si nous les avions eus sous la main! »

EN COLLABORATION AVEC LA CROIX-ROUGE SUISSE: LA CRÉATION D'UN HÔPITAL DE CAMPAGNE DANS LE DÉSERT

Sur demande du Comité international de la Croix-Rouge, la Confédération suisse s'est déclarée prête à financer le coût d'une mission médicale qui aura pour rôle d'installer et d'exploiter un hôpital de campagne au nord du Yémen, dans la zone démilitarisée qui s'étend le long des frontières du Yémen et de l'Arabie séoudite. La Croix-Rouge suisse a été chargée de mettre sur pied une équipe médicale groupant des médecins et du personnel hospitalier et forte d'une trentaine de membres.

Cette équipe est partie pour le Yémen à la mi-novembre, emportant avec elle le matériel nécessaire à l'installation d'un hôpital de campagne de 50 lits.

Indépendamment de la création de cet hôpital de campagne, le Comité international de la Croix-Rouge s'est en outre adressé aux Sociétés nationales en leur demandant de déléguer au Yémen des équipes médicales qui seraient appelées à soigner les blessés et les malades à l'intérieur du pays.

Cette action humanitaire menée au bénéfice de blessés de guerre privés de soins est en complet accord avec l'esprit et la lettre des Conventions de Genève et en la réalisant, la Croix-Rouge demeure fidèle à ses origines et à ses principes immuables.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

SUISSE ROMANDE

Le Centenaire toujours...

La Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande a pris l'heureuse initiative — qui a été fort appréciée des directeurs d'écoles et du corps enseignant en général — de distribuer un insigne spécial du Centenaire reproduisant l'emblème: lampe à huile et Croix-Rouge à 350 000 écoliers de Suisse française.

Lâcher de ballons

Dans le but d'associer la jeunesse aux manifestations du Centenaire de la Croix-Rouge, la Commission du Centenaire et la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse ont organisé le samedi 26 octobre 1963 un lâcher de 3000 ballons sur la Plaine de Plainpalais.

Exposition internationale de poupées

Dans le cadre du Centenaire de la Croix-Rouge une soixantaine de pays ont fait parvenir quelque 300 poupées vêtues de costumes nationaux à la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande. Ces poupées ont été exposées du 29 au 31 octobre à la Salle Odier du Théâtre de la Cour St-Pierre, accompagnées de la présentation de travaux d'élèves des Beaux-Arts ayant participé au concours de panneaux destinés à l'Exposition internationale de la Croix-Rouge.

SUISSE ALÉMANIQUE

Rencontre d'éducateurs

Un cours pour éducateurs, affiliés au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, organisé sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique, en collaboration avec le groupe de travail de la Croix-Rouge de la Jeunesse du canton de Saint-Gall et l'association du corps enseignant saint-gallois, s'est déroulé à Heiden du 7 au 9 octobre dernier. Il avait pour thème: «L'enseignement de l'entraide. »

« A ses débuts, la Croix-Rouge était une idée, de cette idée est née une organisation », a précisé le professeur G. Thürer de Teufen dans une conférence intitulée « Henry Dunant et l'humanité à l'époque de la Guerre mondiale ». Cette idée fondamentale, a-t-il ajouté, est aujourd'hui trop souvent oubliée ». Il faut la remettre au premier plan et pour que la pensée de l'entraide soit vivante et ancrée chez l'adulte, elle doit être inculquée à l'enfant dès son plus jeune âge. Cette tâche incombe à l'école. »

M. W. Bosshar, professeur de méthodique à St-Gall, sous la direction duquel ce cours était placé estime que les buts de la Croix-Rouge de la Jeunesse visent en premier lieu à apprendre à l'enfant à veiller sur sa propre santé, à servir son prochain, à se comprendre mutuellement. Mais ses principes ne doivent pas demeurer lettres mortes de l'enseignement. Ils doivent être traduits dans la vie pratique par des faits concrets.

Mlle M. Hohermuth, directrice de la section saint-galloise de la Croix-Rouge de la Jeunesse releva certaines expériences intéressantes qu'elle a recueillies à l'école et M. E. Grauwiller, président de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique, indiqua diverses méthodes propres à susciter l'intérêt des écoliers.

Le cours comporta également deux très intéressants exposés de M. H. Bachmann, conseiller aux Etats, de Winterthour, membre du Comité international de la Croix-Rouge qui parla des tâches de cette organisation et de M. G. Schafroth, Spiez, qui entretint les participants de certains aspects de son activité au Maroc et en Algérie, en qualité de délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

CROIX-ROUGE ET PHILATÉLIE

LES TIMBRES DE NOEL DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Deux timbres seront émis comme chaque année au bénéfice de la Croix-Rouge française. Avec l'emblème du Centenaire de la Croix-Rouge, les timbres de Noël 1963 représentent, l'un, « Le petit fifre », de Manet, et, l'autre, « L'enfant à la grappe » de David d'Angers. Ils sont mis en vente anticipée les 7 et 8 décembre à Bordeaux. Deux cartes et deux enveloppes « 1er jour » illustrées sont émises à cette occasion par la Croix-Rouge française. Un carnet contenant un bloc de 4 des 2 valeurs est également émis, sa couverture représente la médaille du Centenaire de la Croix-Rouge française.
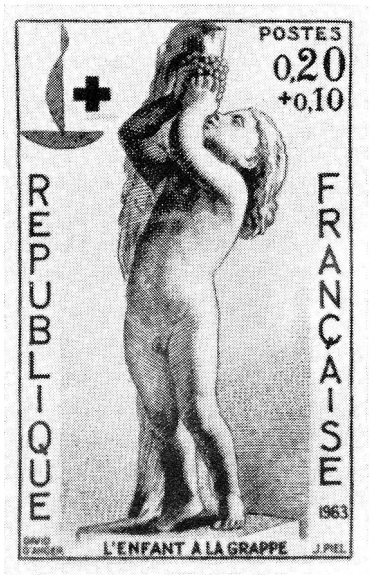
1963	S. 33	0.20 + 0.10	L'enfant à la grappe (David d'Angers) et emblème du Centenaire. Bistre noir/rouge.
	S. 34	0.25 + 0.10	Le Fifre (Manet) et emblème du Centenaire. Vert foncé/rouge.
	Carnet 12	4 x 0.20 + 0.10 4 x 0.25 + 0.10	Blocs de 4 de S. 33 et S. 34, sous couverture illustrée.